

Regroupement Pédagogique Intercommunal Neugartheim-Ittlenheim, Willgottheim-Woellenheim

Ecole Les Prés Verts
6, rue Principale
67370 WILLGOTTHEIM
03.88.33.71.95
ecole-willgottheim@orange.fr

Ecole la Felsch
3, place de la Mairie
67370 NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM
03.88.69.93.68
ecole.neugartheim-ittlenheim@wanadoo.fr

RENTREE 2016

Les enfants d'âge scolaire, domiciliés dans les villages ci-dessus partagent leur scolarité entre deux écoles.

Répartition des classes :

À Willgottheim

Directrice de l'établissement : Mme UNDREINER Anne.

PS/MS/GS monolingues chez Mme SPEICH Stéphanie. Aide maternelle Mme RIFF Anastasia
CP chez Mme KAISER Sophie
CM1 chez Mme THIRY Alexandra et Mme LAGHOUATI Mélody (le mardi)
CM2 chez Mme UNDREINER Anne et Mme LAGHOUATI Mélody (décharge direction le vendredi)

À Neugartheim

Directrice de l'établissement : Mme MULLER Christine.

PS /MS bilingues chez Mme STERN Angèle (français) et Mme GILLIG Roxane (allemand).
Aide maternelle Mme RICHARD Christiane
PS/GS bilingues chez Mme KERN Emmanuelle (français) et Mme GILLIG Roxane (allemand)
Aide maternelle Mme DURRHEIMER Martine
CE1 chez Mme SCHUH Véronique
CE2 chez Mme MULLER Christine et Mme STERN Angèle (le vendredi)

Dès cette année, le RPI s'agrandit : des élèves venant de Schnersheim, Kleinfrankenheim et Avenheim sont eux aussi scolarisés à Neugartheim en classes bilingues.

1 . Horaires de l'école

À Willgottheim

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis le mercredi:
Matin: 8h00/11h00
Matin: 8h00/11h25
Après-midi:13h35/15h25

À Neugartheim

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis le mercredi:
Matin: 8h10/11h10
Matin: 8h10/11h35
Après-midi:13h45/15h35

Une surveillance de 10 minutes est assurée par les enseignants avant les horaires d'ouverture.
Les élèves de maternelle bénéficient le matin d'un accueil prolongé jusqu'à 8h 30.

2. Trajet domicile/école

À Willgottheim

Les enfants peuvent venir à l'école à vélo. Un emplacement pour se garer est prévu à cet effet dans la cour.

Les parents qui déposent leur enfant en voiture sont invités à se garer rue des Prés ou rue du Kochersberg (ces rues sont moins encombrées que la route principale.) Les enfants peuvent ainsi emprunter le "Chemin des écoliers", sentier piéton, qui permet d'accéder rapidement et en toute sécurité à l'école...

Pour des raisons de sécurité évidente, le parking devant la cour maternelle et le chemin longeant l'école ne sont pas accessibles aux parents.

À Neugartheim

En raison du nombre limité de places du parking situé devant l'école, les parents qui déposent leur enfant en voiture sont invités à se garer sur le parking de l'aire de jeux, en contrebas de la cour d'école.

3. Horaires du bus et Passeport Transport

Mme Richard et Mme Riff assurent l'accompagnement dans le bus
ALLER :

Commune	Point d'arrêt	Horaire car matin L/M/J/V	Horaire car mercredi	Début d'après - midi L/M/J/V
Neugartheim-Ittlenheim	Ecole Felsch	7h30	7h30	13h05
Woellenheim	Mairie	7h45	7h45	13h20
Willgottheim	En face du n°7 rue du Kochersberg	7h55	7h55	13h30
Neugartheim-Ittlenheim	Ecole Felsch	8h05	8h05	13h40

RETOUR :

Commune	Point d'arrêt	Horaire car fin de matinée L/M/J/V	Horaire car mercredi	Fin d'après -midi L/M/J/V
Willgottheim	En face du n°7 rue du Kochersberg	11h30	11h05	15h25
Neugartheim-Ittlenheim	Ecole Felsch	11h40	11h15	15h40
Willgottheim	Rue principale en face du stade	11h55	11h30	15h55
Woellenheim	mairie	12h05	11h45	16h05

Suite à une réflexion menée avec les parents d'élèves, pour permettre aux enfants d'effectuer ces trajets en toute sécurité et dans le calme, un passeport transport a été élaboré. Le mode d'emploi de ce passeport et le règlement en vigueur dans le bus sont transmis aux parents en début d'année scolaire.

4. APC (activités pédagogiques complémentaires) /NAP (nouvelles activités périscolaires)

APC

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) auront lieu le lundi et/ou le jeudi après la classe dès le mois de septembre. Les enseignants informeront les parents dont les enfants sont concernés.

NAP

Les NAP débuteront dès le jour de la rentrée pour les élèves inscrits.

Les MAXI NAP ont lieu le mercredi en fin de matinée dans chacun des villages.

Les NAP sont gérées par les municipalités : c'est aux mairies qu'il faut s'adresser pour les inscriptions à ces activités.